



NICOLAS FRICOTEAUX RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE

Sans surprise, la séance d'installation des 42 nouveaux conseillers départementaux a débuté par la réélection du président sortant, Nicolas Fricoteaux, conforté dans son siège par une forte majorité, soutenue par les Axonaises et Axonais.

Le résultat du second tour des élections départementales ne laissait place à aucun suspense : **avec une majorité passant de 18 à 36 élus sur 42, le président sortant Nicolas Fricoteaux a été réélu à la tête du Département ce jeudi 1^{er} juillet.**

La majorité sortante, avec des candidats sur tous les territoires, a remporté ses duels dans 18 cantons, s'assurant une majorité élargie. Les candidats de l'opposition de gauche obtiennent 6 sièges (3 cantons). Au total, ce sont 21 élus qui ont fait leur entrée pour la 1^{ère} fois au sein de l'assemblée, aux côtés des sortants reconduits dans leurs fonctions pour 7 années.

Le président a immédiatement donné le ton : pas de triomphalisme au vu du fort taux d'abstention et la volonté de poursuivre les efforts engagés depuis 6 ans, un travail de fond qui a été plébiscité par les récents résultats.

Epaulé par 12 vice-présidents, le président a clairement affiché le cap : celui de l'amplification de l'action départementale et de l'innovation. (Liste des vice-présidents, ci-dessous [ICI](#) sur www.aisne.com)

« Le mandat qui s'ouvre sera donc celui de l'innovation, l'innovation sous toutes ses formes. Innovation sociale avec la montée en puissance de nos dispositifs de solidarité humaine pour que chaque habitant de l'Aisne se sente soutenu, trouve ou retrouve sa place, l'innovation environnementale pour que toutes nos politiques intègrent avec autant d'intensité possible, dans la limite de nos compétences et de nos moyens, l'enjeu de la transition environnementale et enfin, l'innovation numérique pour que les Axonais profitent et disposent de

toutes les ressources à notre portée pour un développement humain respectueux, durable et juste. »

Une ambition qu'il a détaillée dans son discours introductif :

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues Conseillers départementaux,

Les dimanches 20 et 27 juin derniers, les électeurs de notre département ont choisi les femmes et les hommes qui les représenteront pendant les 7 prochaines années au sein de notre assemblée départementale. Cette responsabilité, qui nous est confiée à toutes et tous, nous engage à nous mobiliser sans relâche, à agir de toutes nos forces sur nos territoires respectifs.

Du fond du cœur, avec émotion et humilité, je tiens à remercier tous les élus départementaux qui viennent de soutenir ma candidature à la Présidence du Conseil départemental de l'Aisne et qui m'ont accordé leur confiance.

Chers Collègues, je vous adresse ma sincère reconnaissance et vous assure de ma plus grande détermination à faire en sorte que notre département reste toujours aussi concentré sur les enjeux de développement et de cohésion, à faire en sorte que l'Aisne continue à regarder vers l'avenir.

Les électeurs ont souhaité qu'une majorité forte, composée d'élus locaux expérimentés, complémentaires, reconnus sur le terrain, soit installée dans notre hémicycle. Au nom des élus qui font vivre cette majorité, je tiens à remercier toutes les Axonaises et les Axonais qui nous ont accordé leur confiance, et qui ont consacré par là-même l'esprit d'union des forces, de rassemblement que nous avons porté au cœur du scrutin des 20 et 27 juin derniers.

Cet esprit de l'Union pour les Axonais, le sens de l'intérêt général qui prime, bien plus que toute autre considération partisane, doit continuer à être notre guide et notre boussole pour prendre les meilleures et les plus justes décisions.

Nombre d'électeurs ont également fait le choix de porter leurs suffrages sur des élus départementaux qui ne siégeront pas sur les bancs de la majorité. A ces élus j'adresse toutes mes félicitations républicaines et, ils le savent déjà, Président de cette Assemblée, je reconnaitrai toujours l'importance de leur voix dans notre hémicycle. Ici, chaque élu a individuellement autant de valeur démocratique.

Fidèle à mes convictions, à la conception que nous avons en commun du rôle de l'élu impliqué et responsable, j'encourage chaque membre de notre Assemblée à être force de proposition, à entretenir un dialogue constructif, à être exigeant en partageant ses propositions étayées dans les commissions thématiques, la commission permanente ou encore en séance plénière.

L'installation du Conseil départemental, le choix du Président puis celle de l'exécutif ne sont que le premier chapitre d'une nouvelle histoire ; faisons vivre pleinement la démocratie et donnons au Département de l'Aisne toute la force dont il a besoin.

Cette force, comme nous l'avons fait par le passé, le Conseil départemental pourra l'amplifier davantage en mobilisant les maires, les présidents d'intercommunalités mais également tous les parlementaires de l'Aisne sur les dossiers d'intérêt départemental qui nous unissent.

Au moment où notre Assemblée a traversé des périodes difficiles, l'engagement des élus, mais aussi celui d'un grand nombre d'acteurs locaux, nous a permis de surmonter toutes les difficultés. La volonté d'aller de l'avant, des femmes et des hommes qui se battent face à l'adversité ; c'est aussi cela la richesse de notre terre axonaise.

En cet instant, je souhaite revenir sur les circonstances des élections qui viennent de s'achever et sur le niveau si important de l'abstention qui nous a tous interpellés.

Tout d'abord, j'adresse mes salutations à celles et ceux, quel que soit leur parcours, qui se sont portés candidats les 20 et 27 juin, et particulièrement celles et ceux qui n'ont pas été élus, car s'engager dans la vie publique est d'abord un acte de courage, l'expression d'une volonté et d'un engagement citoyen plutôt que celle de rester simple spectateur. Vouloir changer la vie des gens et aider ses concitoyens, c'est une louable volonté.

Pour autant, l'abstention dans les urnes ayant dominé les deux tours de scrutin doit, en premier lieu, nous interroger collectivement, nous les élus départementaux, sur la nécessaire poursuite de la mise en valeur des politiques et actions départementales essentielles pour le quotidien des familles Axonaises.

Le premier facteur de motivation d'un vote réside à l'évidence dans le fait que chaque citoyen doit se sentir concerné par les enjeux d'une élection ; nous devons donc persévérer et ne pas reculer dans la pédagogie et l'information portant sur l'action concrète et tangible du Conseil départemental.

Je souhaite me tourner vers celles et ceux qui n'ont pas effectué leur devoir citoyen, ni au premier ni au second tour, et partager avec eux l'inquiétude qui est la mienne de constater que, possiblement, s'installe dans notre société une attitude passive de « consommateur-électeur » considérant que le service public qui leur est rendu par les collectivités locales est un dû, sans contreparties.

L'indifférence électorale, c'est le contraire de l'esprit et de la réalité de notre République.

S'il est vrai que la Loi cadre nos compétences, que la législation fonde les grands principes de nos interventions de solidarité humaine et territoriale, il n'en n'est pas moins vrai que le choix de celles et ceux qui mettent en œuvre l'action publique de proximité est fondamental. Personne n'a le droit de s'en désintéresser.

Pour les 7 années qui viennent, le cap de notre assemblée est clair. Ce cap, c'est celui de l'amplification de l'action départementale, celui de l'innovation.

En premier lieu, au sein d'un pôle puissant pour les solidarités humaines, nous donnerons davantage de force aux politiques qui permettront à chacun de vivre dignement, de revenir vers l'emploi et de trouver sa place au sein de notre société.

Dans un équilibre juste et respectueux de chacun, nous avons la volonté d'aider toutes les familles Axonaises qui ont besoin de notre soutien pour retrouver des perspectives, pour vivre en harmonie au contact de leurs proches.

L'accompagnement vers l'emploi, permettre à chacun de s'épanouir dans la société est la première priorité forte de ce mandat qui commence.

L'épisode sanitaire qui enfin semble s'achever, je l'espère, a freiné l'élan de nos politiques nouvelles et volontaristes et je sais combien je peux compter sur des élus de grande qualité à mes côtés pour continuer à faire monter en puissance toutes nos politiques de solidarité tout en prenant en compte l'enjeu majeur qu'est le RSA.

A nouveau, je souhaite le réaffirmer ici, nous devons transformer ce bouclier de la solidarité nationale dans notre pays et être offensifs pour mettre en place des activités économiques nouvelles, pérennes et adaptées aux publics les plus éloignés du marché de l'emploi traditionnel.

Tirant les enseignements de modèles de solidarité qui n'ont pas obtenu les résultats escomptés, j'ai la conviction que la transformation de nos dépenses sociales en investissements pour l'emploi contribuera à de meilleurs modèles de développement humain.

Voici plusieurs mois, nous avons posé les bases d'une politique fondamentale et transversale pour notre collectivité, qui concerne les enjeux de l'environnement et de la transition.

Depuis 2011, la Loi fait obligation à notre collectivité de rendre compte de son action en la matière et, comme chacun le constate avec évidence, le Conseil départemental a toujours agit sur ce plan.

Nous voulons et nous devons aller plus loin car nous avons la conviction que cet enjeu transcende, émaille et traverse toutes nos politiques publiques.

Aller plus loin dans le domaine d'achats responsables et d'alimentation dans les collèges, aller plus loin sur la performance énergétique de notre patrimoine, développer nos opérations de sensibilisation aux enjeux de la transition, améliorer nos procédures internes pour limiter notre impact carbone, amplifier nos politiques en matière de biodiversité, réduire toutes les précarités de la vie quotidienne, qu'elles soient liées à l'énergie ou à la mobilité des publics que nous accompagnons ; voilà autant de pistes, parmi tant d'autres, qui figureront dès la rentrée dans une délibération opérationnelle soumise à notre assemblée.

Cette délibération jouera un rôle pivot dans l'action départementale et nous guidera dans nombre de nos partenariats avec le monde associatif ou encore, avec les collectivités dont nous resterons de fidèles et actifs soutiens. Ces partenaires publics du Département, nous les encouragerons et les inciterons à intégrer tous les enjeux environnementaux et de transition dans les projets qu'ils partageront avec nous.

Oui ! l'exigence environnementale guidera positivement la transformation de nos modes d'action et l'optimisation de nos politiques départementales.

Au-delà de ces deux thématiques stratégiques, notre collectivité assumera bien évidemment l'ensemble de ses compétences : la protection de l'enfance et des familles, l'accompagnement des aînés / des personnes en situation de handicap, le soutien à notre jeunesse, au dynamisme associatif local, qu'il soit culturel, sportif ou patrimonial, l'entretien et la modernisation de nos infrastructures, le combat pour le logement adapté et la rénovation de nos collèges, l'engagement pour la culture et ses acteurs.

Nous mettrons également à profit les acquis de la précédente mandature pour transformer l'essai de l'aménagement numérique du territoire.

L'Aisne, dans le peloton de tête des Départements fibrés en France, doit conserver son avance pour profiter de l'atout incontestable du numérique dans un modèle équilibré de développement local : économie, problématiques de mobilité, service aux publics, gestion de notre patrimoine, réussite éducative, santé ; le champ d'application est immense et doit également être mis en lien avec l'enjeu de la transition environnementale.

Chers Collègues, face à l'adversité, face aux bouleversements et aux changements du quotidien, les Axonais n'ont jamais manqué de courage et de ressources. Le mandat qui vient de s'achever a été celui de la mise à l'épreuve, de la mobilisation et de l'adaptation au changement ; rappelons-nous à quel point la Loi NOTRe a bouleversé notre fonctionnement et notre champ d'action.

Le mandat qui s'ouvre sera donc celui de l'innovation, l'innovation sous toutes ses formes. Innovation sociale avec la montée en puissance de nos dispositifs de solidarité humaine pour que chaque habitant de l'Aisne se sente soutenu, trouve ou retrouve sa place, l'innovation environnementale pour que toutes nos politiques intègrent avec autant d'intensité possible, l'enjeu du développement durable et enfin, l'innovation numérique afin que les Axonais profitent et disposent de toutes les ressources disponibles pour un développement Humain respectueux, durable et juste.

L'Aisne, notre département qui compte si singulièrement dans l'Histoire de notre pays, l'Aisne, dont l'énergie et le courage des femmes et des hommes qui le font vivre force le respect, l'Aisne, dont les atouts économiques, le patrimoine naturel, architectural et historique sont un incroyable trésor, l'Aisne, nous pouvons toutes et tous en être fiers.

Chacun à notre place, ici dans l'hémicycle et sur le terrain, nous avons l'obligation d'en être les premiers ambassadeurs, nous avons le devoir de l'efficacité.

Dans les années qui viennent, dans nos fonctions d'élus, nous ne nous contenterons pas de faire de notre mieux.

J'en suis convaincu, nous réussirons à faire bien plus c'est-à-dire faire ce qui est juste et ce qui nécessaire : servir les Axonais en accompagnant leur quotidien, préparer en confiance leur avenir.

Je vous remercie.

Nicolas FRICOTEAUX

Liste des vice-présidents et de leurs délégations

Mme Michèle FUSELIER
1ère Vice-Présidente
Transition environnementale et développement durable

M. François RAMPELBERG
2ème Vice-président
Ruralité et Solidarité territoriale

Mme Isabelle LÉTRILLART
3ème Vice-présidente
Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance

M. Freddy GRZEZICZAK
4ème Vice-Président
Habitat et stratégie logement

Mme Colette BLÉRIOT
5ème Vice-président
Sport et Terre de jeux

M. Thomas DUDEBOUT

6ème Vice-président
Transition et stratégie Numérique

Mme Isabelle ITTELET
7ème Vice-présidente
Collèges, jeunesse, citoyenneté et Mémoire

M. Pascal TORDEUX
8ème Vice-président
Attractivité et Tourisme

Mme Anne MARICOT
9ème Vice-Présidente
Autonomie, Grand âge et Handicap

M. Nicolas REBEROT
10ème Vice-Président
Action culturelle et Patrimoine

Mme Jeanne DOYEZ ROUSSEL
11ème Vice-Présidente
Administration générale et budget

M. Mathieu FRAISE
12ème Vice-Président
Équipements d